



LE PETIT JOURNAL

Bulletin d'information de la mairie de Coupvray

N° 16

Novembre 2011

AGENDA

- * **Mardi 1^{er} nov.** : Toussaint
- * **Mercredi 2 nov.** : fin des vacances scolaires
- * **Vendredi 11 nov.** : cérémonie de l'Armistice
- * **Samedi 19 nov.** : collecte des déchets toxiques (place de la Forge de 9h à 12h).
- * **Samedi 19 nov.** : Fête du beaujolais.
- * **Lundi 21 nov.** : conseil municipal (19h).
- * **Jeudi 24 nov.** : dernier ramassage des déchets verts.
- * **Du sam. 26 nov. au dim. 4 déc.** : 5^{ème} Salon « L'Art à Coupvray »
- * **Dim 27 nov.** : 21^{ème} Cross de Coupvray
- * **Lundi 5 déc.** : collecte des extra-ménagers.
- * **Vendredi 16 déc.** : Cérémonie des vœux du Maire
- * **Samedi 17 déc.** : début des vacances scolaires
- * **Dimanche 25 Déc.** : Fête de Noël

MAIRIE

Lun. Mar. Mer. Ven.

- * De 8h30 à 12h
- * De 14h à 18h

Jeudi de 8h30 à 12h
Fermé l'après-midi

Samedi de 9h à 12h

**La mairie sera fermée
exceptionnellement
Le samedi 12 novembre**

*le service urbanisme est ouvert
le matin sur rendez-vous
du lundi au vendredi*

*Nous vous signalons qu'il reste 3
places disponibles à la crèche
Kids n'Club.
Contacter la mairie*

HALTE À LA POLLUTION

Une plateforme de traitement des déchets végétaux est installée sur le territoire de Coupvray en bordure du TGV. Cette installation dénommée C V E (Compost du Val d'Europe) a su faire le nécessaire pour mettre fin aux nuisances olfactives qu'elle avait générées à une certaine époque.

Juste à côté, en limite de Chalifert mais sur le territoire de Coupvray, une deuxième plateforme de traitement de déchets végétaux sous l'appellation GVHTP s'est mise en place en septembre 2009. Par la suite, cette société a très rapidement étendu son activité au tri de déchets issus d'activités du bâtiment et des travaux publics dans la continuité de son activité de compostage de déchets verts.

Devant l'ampleur prise par l'activité de cette société, les dégradations visuelles provoquées, les dépassements de hauteur des stocks, l'anarchie des dépôts sans protection des sols, l'absence de gestion des eaux résiduaires polluées et les risques certains de pollution du sous-sol, la commune de Coupvray a déposé en avril 2011 une réclamation auprès de la DRIEE et des services préfectoraux.

L'inspection des lieux qui s'en est suivie a constaté la présence de 15 000 à 20 000 m³ de déchets de toute nature (gravats, plastiques, plâtres, déchets d'emballage, bois, cartons, pneumatiques usagés, ferrailles, câbles, tuyaux PVC, déchets verts etc...) Ces déchets étaient normalement destinés à être triés avant d'être évacués vers des installations dûment autorisées à les accueillir, or aucun document n'a permis de justifier d'une réelle évacuation. De plus, il s'est avéré que cette activité qui relève des installations classées soumises à autorisation préfectorale ne disposait pas des autorisations nécessaires, ce qui constitue une infraction au Code de l'environnement. Un

procès verbal de délit a donc été dressé et envoyé au Procureur de la République.

Sur la base du rapport d'inspection des installations classées, le Préfet de Seine et Marne a pris une série d'arrêtés. Le premier arrêté met en demeure la société GVHTP d'effectuer les démarches de régularisation de sa situation administrative sous un délai de 3 mois. Le deuxième arrêté suspend l'activité de la société jusqu'à l'obtention des autorisations nécessaires. Et un troisième arrêté impose à la société GVHTP d'évacuer vers des installations dûment autorisées la totalité des déchets présents sur son site et d'en fournir les justificatifs

Ayant constaté que la société GVHTP poursuivait néanmoins son activité en toute illégalité et en violation des arrêtés préfectoraux, la commune de Coupvray a de nouveau alerté les services préfectoraux qui ont diligenté une nouvelle inspection. Il semblerait d'après les constatations effectuées que l'exploitant a cessé son activité et a commencé l'évacuation des déchets sans pour autant pouvoir justifier de leur bonne élimination. Un prochain rapport de la DRIEE précisera les suites à donner à cette affaire.

Il va sans dire que la commune de Coupvray sera extrêmement vigilante pour obtenir la garantie d'une dépollution totale du sol et du sous sol. En effet, les craintes sur un éventuel enfouissement des déchets ne sont pas infondées dans la mesure où le rapport d'inspection fait état d'une importante excavation aux abords des dépôts de déchets.

A une époque où les questions de préservation de l'environnement requièrent les efforts de tous, il est absolument inadmissible et intolérable que des gens particulièrement « indécents » saccagent impunément ce qui sera demain le cadre de vie de nos enfants.

Fernand VERDELLET

Concours d'illuminations des maisons et jardins du 19 décembre 2011 au 8 janvier 2012

**Renseignements, règlement du concours et inscription :
Mairie de Coupvray – 01 64 63 43 00 ou via notre site internet**

Conseil municipal du 3 octobre 2011

* Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales .

- Marché de réalisation d'une plateforme de stockage à proximité du cimetière avec la Société TPIDF pour un montant HT de 37 860 € .
- Marché de réfection des trottoirs rue des Molveaux avec la Société TPIDF pour un montant de 133 900 € HT.
- Marché de travaux de rénovation des peintures de l'Ecole Francis et Odette Teysseire avec la Société DECO 77 pour un montant de 13 462 € HT.
- Marché concernant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'optimisation énergétique des bâtiments existants avec la Société ELAN pour un montant de 17 800 € .
- Marché de fourniture et pose d'anti pince doigts pour l'Ecole Francis et Odette Teysseire avec la Société DIXI pour un montant de 15 575 € .
- Marché concernant l'aménagement d'un parcours sportif avec l'Entreprise PROLUDIC pour un montant de 13 707,54 € HT.
- Marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de restauration de la Grange de la Ferme avec l'Agence d'Architecture ASSELINEAU pour un montant maximum inférieur à 193 000 € HT (marché à bons de commande).

* Biens sans maître.

Au cours de la procédure d'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de la chaîne des eaux, il est apparu que les parcelles cadastrées A n°571, 572, 573, 574 et 575 étaient actuellement sans propriétaire connu. Une procédure sera diligentée pour intégrer ces parcelles dans le domaine privé de la Commune.

* Convention COMMUNE/SAN pour la réalisation d'un Espace Jeunesse.

Cet équipement sera constitué de modules préfabriqués pour une surface d'environ 100 m², destiné à l'accueil des adolescents et installé au Parc des sports. La participation communale (viabilisation de l'équipement) est fixée à 75 000 €.

* Projet d'acquisition de l'ancien Camping.

L'établissement public EPAFRANCE, propriétaire des parcelles cadastrées A 138 à A 141 (ancien terrain de camping) a donné son accord pour céder à la Commune ces terrains estimés à 106 000 €. La surface totale des parcelles est de 6 281 m².

Indemnité pour le gardiennage de l'Eglise.

Vu la circulaire n° NOR/IOC/D/11/00853/c du Ministère de l'Intérieur, il est décidé d'accorder à Monsieur Jean CHARLAT qui assure le gardiennage de l'église, l'indemnité annuelle fixée à 474,22 € pour 2011.

* Evolution des modalités d'adhésion et de tarification au Centre Social Intercommunal.

La Commune et le SAN du Val d'Europe ont conclu fin 2009 une convention de délégation, d'objectifs et de moyens concernant le projet « Animation Collective Famille » porté par le CSI. Quelques ajustements mineurs concernant les conditions d'accès y sont apportées.

* Fixation du taux de la taxe d'aménagement

Une nouvelle taxe remplaçant la Taxe Locale d'Equipement et la participation pour aménagements d'ensemble sera applicable à compter du 1er mars 2012. Son taux est fixé à 5%.

* Acquisition

Décision d'acquérir la parcelle située à Coupvray lieu-dit «les Fontaines», cadastrée B n°90 au prix de 3 335 euros.

* Réalisation d'un programme de logements sociaux avec « les Foyers de Seine et Marne Développement » .

En vue de réhabiliter et transformer certains bâtiments en logements sociaux, il est décidé de confier par bail emphytéotique de 50 ans aux Foyers de Seine et Marne Développement l'immeuble sis 2 rue Saint Denis cadastré section E n°313 et l'immeuble situé au 3 rue de Paris (ancien ne serurerie) cadastré section E n° 305 et de leur céder pour la somme de 150 000 euros, les logements cadastrés E 694 et E 749 situés 11, rue Louis Braille.

* Désignation des représentants du Conseil Municipal au Comité des Fêtes

Messieurs Robert ADOLPHE, Jean Pierre MAURAY, Jean Claude STYLE et Michel WARET sont désignés membres du Comité des Fêtes de Coupvray pour un an.

L'intégralité des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site internet www.coupvray.fr

Chantier de l'Ilot St Pierre

Une réunion publique d'information sur l'organisation du chantier est prévue le **vendredi 28 Octobre à 19h30 salle polyvalente.**

La société CFH, maintenant propriétaire de toutes les parcelles concernées, a commencé les travaux de défrichage pour permettre la création de la voie nouvelle.

Les opérations de désamiantage de certains bâtiments, puis de démolition vont suivre, l'évacuation des gravats étant prévue mi-décembre et le début des terrassements en janvier 2012.

Pendant ces premières phases, les camions emprunteront la rue de Montry pour accéder au chantier, créant obligatoirement des nuisances aux riverains et des problèmes de circulation qui sont malheureusement inévitables.

Le SAN du Val d'Europe et vous

Crise des finances publiques : vers un décalage des investissements ?

La réforme de la fiscalité des Collectivités Territoriales, l'association des Collectivités Locales à la maîtrise de la dette de l'Etat, et la crise de liquidité en Europe, commencent à rompre sérieusement la dynamique de croissance des ressources du SAN du Val d'Europe.

Notre SAN a déjà anticipé cette situation par un effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment sur son budget 2011. La crise de liquidité crée une situation nouvelle.

Le SAN du Val d'Europe, dont la situation financière est beaucoup plus enviable que d'autres Collectivités Territoriales d'Ile de France, a budgété 25 M€ d'emprunt en 2011 pour assurer ses investissements dans nos communes. A ce jour, malgré de multiples relances, seuls 10 M€ sont en place : le système bancaire manque de liquidités, et les difficultés de la banque Dexia, principal prêteur en France des Collectivités Locales, est pour nous un lourd handicap.

Face à ces difficultés, le SAN considère qu'il ne faut pas stopper tout développement, mais qu'il est raisonnable de ralentir le rythme, notamment de construction de logements imposés par l'Etat.

Il faut donc s'attendre à un ralentissement des investissements, notamment dans le lancement de la phase IV de Disney (logements et hôtels), et des programmes de logements à Coupvray.

Nicolas RENAUDIN , 11 octobre 2011

Ateliers pour "bien vieillir"



Vous êtes à la retraite, en bonne santé et attentifs à le rester ?

La Cnav, la MSA Ile-de-France et le RSI Ile-de-France* vous

proposent de participer à des ateliers mémoire, de prévention des chutes ou encore des conférences sur l'équilibre alimentaire et des conseils sur l'aménagement de votre logement.



L'objectif est de vous aider à préserver votre autonomie et à prévenir les effets du vieillissement. Ces activités sont encadrées par des professionnels de la prévention. A la fois pédagogiques et ludiques, elles sont conçues comme un temps d'échange et de convivialité.



Pour participer, appelez le PRIF au 01 49 85 45 92.

* Ces trois caisses de retraite sont rassemblées dans un nouveau groupement, le PRIF (Prévention retraite Ile-de-France), qui propose aux retraités des actions en faveur du « bien vieillir ».

Point d'accès au droit

Grâce à ce nouvel outil de justice de proximité au service des administrés, chacun peut, de manière confidentielle et gratuite, recevoir des informations et les conseils de professionnels du droit et d'associations spécialisées.

Ce point d'accès au droit a pris place au Val d'Europe depuis le 22 Septembre dans la Maison des services publics qui a ouvert ses portes en avril 2010 au 27, Place d'Ariane, structure d'accueil, d'information et d'orientation qui rassemble sur un seul site, de nombreux partenaires comme le Pôle emploi, la Chambre de commerce et d'industrie de Seine et Marne, l'AVE (accompagnement vers l'emploi) la Chambre des métiers et de l'artisanat, le réseau « balle au bond », la mission locale des boucles de la Marne, Relais jeune 77, un point relais FONGECIF, la Mairie annexe de Chessy ou l'Armée de Terre,...

Une multitude de services et d'organismes chargés de missions de service public se trouvent ainsi rassemblés sur un seul site permettant d'améliorer et de faciliter les démarches des usagers, notamment grâce à des bornes interactives d'accueil.

Que vous soyez confrontés à des problèmes juridiques d'ordre civil ou pénal, à des litiges avec l'administration, un particulier ou une entreprise, que vous ayez besoin de consulter un notaire ou que vous soyez victimes de violences, les permanences du Point d'accès au droit sont faites pour vous aider. Les professionnels vous reçoivent sur rendez-vous, dans de nouveaux locaux spécialement adaptés à l'accueil du public.

Renseignement sur les permanences,
appeler la MSP au 01 78 71 40 96.

Célébration du 11 Novembre

La cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 aura lieu Place de la Mairie à 11h30, puis au cimetière, en présence de la municipalité, des Anciens Combattants et du Souvenir français.

Ensuite, dans la mairie, Madame le Maire remettra les médailles du travail ainsi que les «Prix des maisons fleuries».

La matinée se terminera autour d'un verre de l'amitié.

Vente de sapins à l'ESAT La Grange au Bois

Comme chaque année à l'approche des fêtes de fin d'année, l'atelier horticulture de l'ESAT organise une vente de sapins de Noël (Epicéas et Nordmann). Vous trouverez également sur place : bûches, houx, branchages variés et plantes fleuries pour réaliser vos décors de fête.

Vente au public à partir du vendredi 2 décembre 2011: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. (Ouvertures exceptionnelles les samedis 3 - 10 - 17 décembre)

Plus d'infos au : 01.60.94.23.11

24 bis, Avenue Raymond Poincaré (direction Provins)
77400 LAGNY SUR MARNE

Bloc-notes

Inscription sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas encore inscrit, pensez à le faire avant le 31 décembre 2011 pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives de 2012.

Rendez-vous en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sur la commune.



Cette année, la campagne des Restaurants du Cœur débutera le lundi 28 Novembre 2011 dans leur local situé rue Mademoiselle Poulet à Esbly.

Les inscriptions y auront lieu :

- * Les lundis de 14h à 15h30
- * Les mercredis et vendredis de 9h à 11h

Toutefois, des pré-inscriptions seront possibles au même Centre des Restaurants du cœur les 15-18-22 et 25 Novembre de 14h à 16h.

Pour bénéficier de l'aide alimentaire, les personnes doivent se présenter avec les justificatifs de leurs identité, ressources et loyer. Vous pouvez contacter le Centre au 01.60.04.52.57.



Sensible à la cause des enfants, motivé(e), disponible, vous souhaitez vous investir pour une bonne cause. Venez rejoindre l'équipe UNICEF en vendant des produits Unicef (cartes, calendriers, jouets, cadeaux artisanaux pour adultes). Ce travail est effectué en binôme, suivant vos disponibilités surtout en fin d'année de mi-novembre à fin décembre.

CONTACTER : Liliane NOLOT - Tél : 06 74 08 34 69 –
Courriel : liliane.nolot@wanadoo.fr

VIE ÉCONOMIQUE

Esthétique et prothèse onguulaire A DOMICILE

ONGLES DES LYS vous propose de découvrir une invitation à la détente par ses soins et ses associations d'arômes fruités. Entrez dans l'univers du modelage à la bougie aux huiles 100% naturelles et des soins visage Tutti -Frutti aux saveurs raffinées!

Sandra Donnette, domiciliée à Coupvray,
sur R/V : 06.13.70.92.93

La réouverture de la boulangerie du Centre bourg est prévue à partir de Janvier 2012

À l'affiche à Coupvray

Soirée Beaujolais

le samedi 19 Novembre à 20h30
salle polyvalente.

Le Comité des Fêtes vous convie à sa traditionnelle fête pour célébrer l'arrivée du vin nouveau. Un bon de réservation est joint au journal.

La soirée sera animée par Michel Bertrand.

Participation : 30€.

Le nombre de places étant limité à 180, les réservations sont prises par ordre d'inscription.

5^{ème} Salon l'ART A COUPVRAY

du samedi 26 Novembre au dimanche 4 décembre
salle de la Ferme du château

Cette année, le salon organisé par Renaissance et Culture accueillera notamment 7 artistes peintres italiens.

D'autre part un groupe d'artistes italiens, "la Compagnia dello zuccherò", nous proposera une installation interactive sur le voyage migratoire.

Heures d'ouverture au public

- * en semaine de 15h à 17h et sur rendez-vous
- * le week-end de 10h à 19h
- * nocturne le vendredi 2 décembre, 21h

21^{ème} Cross de Coupvray

le dimanche 27 Novembre
parc du château

Organisé par la Fraternelle Sportive Esbly Coupvray Athlétisme, le 21^{ème} Cross de Coupvray propose 5 courses au programme et ouvertes à tous (2 adultes et 3 enfants).

Premier départ à 10h (vétérans hommes)

Inscription par courrier avant le 25 Novembre ou sur place avant 9h (adultes 7€ - enfants 1€).

Renseignements :

Eric Tusar 01 60 04 79 99 (tusarchantal@aol.com)
Michel Henry 01 60 04 25 47 (m.j-henry@orange.fr)

Consultez le site communal pour plus d'informations
Sur tous ces spectacles et manifestations

www.coupvray.fr